



TRANSACTIONS IMMOBILIERES

(Immobilier traditionnel ancien, commerces, immobilier d'entreprise)

A la charge du vendeur dans le cadre d'un mandat de vente, à la charge de l'acquéreur dans le cadre d'un mandat de recherche	FORFAIT TTC
Prix de vente jusqu'à 50 000 €	3 500,00 €
Prix de vente compris entre 50 000 € et 70 000 €	4 000,00 €
Prix de vente compris entre 70 001 € et 100 000 €	6 000,00 €
Prix de vente compris entre 100 001 € et 180 000 €	8 500,00 €
Prix de vente compris entre 180 001 € et 300 000 €	14 000,00 €
Prix de vente compris entre 300 001 € et 420 000 €	17 000,00 €
Prix de vente compris entre 420 001 € et 520 000 €	21 000,00 €
Prix de vente compris entre 520 001 € et 650 000 €	25 000,00 €
Prix au-delà de 650 001 €	30 000,00 €

AVIS DE VALEUR VENALE OU LOCATIVE

150,00 € TTC

Gratuit en cas de vente ou de location par l'agence du bien objet de l'avis de valeur dans les 3 mois

LOCATIONS

Baux d'habitation en nu ou meublé soumis à la loi du 06/07/1989 et au décret n°2014-890

Les tarifs ci-dessous s'appliquent au bailleur et au preneur sauf les frais d'entremise à la charge unique du bailleur

De 18,00 à 25,00 m ²		De 25,01 à 32,00 m ²		De 32,01 à 40,00 m ²		De 40,01 à 50,00 m ²		A partir de 50,01 m ² m ²	
Entremise	0,00	Entremise	0,00	Entremise	0,00	Entremise	0,00	Entremise	0,00
Dossier	126,00	Dossier	135,00	Dossier	164,00	Dossier	200,00	Dossier	240,00
EDL	54,00	EDL	75,00	EDL	96,00	EDL	120,00	EDL	150,00
FORFAIT	180,00	FORFAIT	210,00	FORFAIT	260,00	FORFAIT	320,00	FORFAIT	390,00

Honoraires dossier : visite, constitution du dossier, rédaction du bail et acte de caution si nécessaire

Honoraires EDL : état des lieux d'entrée et de sortie

Les honoraires sont calculés conformément au décret n°2014-890 à savoir 8 € TTC maximum pour le dossier / m² et 3 € TTC maximum / m² pour l'état des lieux

GESTION LOCATIVE

Les honoraires s'entendent à la charge du bailleur, sur la base de toutes les sommes encaissées sauf sur le dépôt de garantie

De 1 à 5 biens en gestion	8% TTC
De 6 à 10 biens en gestion	6 % TTC
Au-delà de 10 biens	4,50 % TTC

GESTION DE COPROPRIETES (SYNDIC) - AFUL - ASL

Honoraires à la charge du syndicat des copropriétaires, calculés en fonction du nombre de lots principaux

Honoraires de gestion courante	140,00 € TTC/an/lot principal
Vacation horaire	50,00 € TTC
Frais d'état daté et remise des documents LOI ALUR (gratuit si vente par l'agence)	380,00 € TTC

Les honoraires particuliers seront détaillés sur le projet de contrat de syndic

Carte Professionnelle n°CPI6601202100000047 délivrée par la CCI de Perpignan et des Pyrénées-Orientales - Transactions sur immeubles et fonds de commerce sans réception de fonds, gestion immobilière, syndic de copropriétés

GARANTIES FINANCIERES GESTION ET SYNDIC : QBE EUROPE SA/NV – Cœur Défense Tour A,
110 Esplanade du Général de Gaulle – 92 931 LA DEFENSE cedex



TRANSACTIONS IMMOBILIERES

(Immobilier traditionnel ancien, commerces, immobilier d'entreprise)

A la charge du vendeur dans le cadre d'un mandat de vente, à la charge de l'acquéreur dans le cadre d'un mandat de recherche	FORFAIT TTC
Prix de vente jusqu'à 50 000 €	3 500,00 €
Prix de vente compris entre 50 000 € et 70 000 €	4 000,00 €
Prix de vente compris entre 70 001 € et 100 000 €	6 000,00 €
Prix de vente compris entre 100 001 € et 180 000 €	8 500,00 €
Prix de vente compris entre 180 001 € et 300 000 €	14 000,00 €
Prix de vente compris entre 300 001 € et 420 000 €	17 000,00 €
Prix de vente compris entre 420 001 € et 520 000 €	21 000,00 €
Prix de vente compris entre 520 001 € et 650 000 €	25 000,00 €
Prix au-delà de 650 001 €	30 000,00 €

AVIS DE VALEUR VENALE OU LOCATIVE

150,00 € TTC

Gratuit en cas de vente ou de location par l'agence du bien objet de l'avis de valeur dans les 3 mois

LOCATIONS

Baux d'habitation en nu ou meublé soumis à la loi du 06/07/1989 et au décret n°2014-890

Les tarifs ci-dessous s'appliquent au bailleur et au preneur sauf les frais d'entremise à la charge unique du bailleur

De 18,00 à 25,00 m ²		De 25,01 à 32,00 m ²		De 32,01 à 40,00 m ²		De 40,01 à 50,00 m ²		A partir de 50,01 m ² m ²	
Entremise	0,00	Entremise	0,00	Entremise	0,00	Entremise	0,00	Entremise	0,00
Dossier	126,00	Dossier	135,00	Dossier	164,00	Dossier	200,00	Dossier	240,00
EDL	54,00	EDL	75,00	EDL	96,00	EDL	120,00	EDL	150,00
FORFAIT	180,00	FORFAIT	210,00	FORFAIT	260,00	FORFAIT	320,00	FORFAIT	390,00

Honoraires dossier : visite, constitution du dossier, rédaction du bail et acte de caution si nécessaire

Honoraires EDL : état des lieux d'entrée et de sortie

Les honoraires sont calculés conformément au décret n°2014-890 à savoir 8 € TTC maximum pour le dossier / m² et 3 € TTC maximum / m² pour l'état des lieux

GESTION LOCATIVE

Les honoraires s'entendent à la charge du bailleur, sur la base de toutes les sommes encaissées sauf sur le dépôt de garantie

De 1 à 5 biens en gestion	8% TTC
De 6 à 10 biens en gestion	6 % TTC
Au-delà de 10 biens	4,50 % TTC

GESTION DE COPROPRIETES (SYNDIC) - AFUL - ASL

Honoraires à la charge du syndicat des copropriétaires, calculés en fonction du nombre de lots principaux

Honoraires de gestion courante	140,00 € TTC/an/lot principal
Vacation horaire	50,00 € TTC
Frais d'état daté et remise des documents LOI ALUR (gratuit si vente par l'agence)	380,00 € TTC

Les honoraires particuliers seront détaillés sur le projet de contrat de syndic

Carte Professionnelle n°CPI6601202100000047 délivrée par la CCI de Perpignan et des Pyrénées-Orientales - Transactions sur immeubles et fonds de commerce sans réception de fonds, gestion immobilière, syndic de copropriétés

GARANTIES FINANCIERES GESTION ET SYNDIC : QBE EUROPE SA/NV – Cœur Défense Tour A,
110 Esplanade du Général de Gaulle – 92 931 LA DEFENSE cedex



TRANSACTIONS IMMOBILIERES

(Immobilier traditionnel ancien, commerces, immobilier d'entreprise)

A la charge du vendeur dans le cadre d'un mandat de vente, à la charge de l'acquéreur dans le cadre d'un mandat de recherche	FORFAIT TTC
Prix de vente jusqu'à 50 000 €	3 500,00 €
Prix de vente compris entre 50 000 € et 70 000 €	4 000,00 €
Prix de vente compris entre 70 001 € et 100 000 €	6 000,00 €
Prix de vente compris entre 100 001 € et 180 000 €	8 500,00 €
Prix de vente compris entre 180 001 € et 300 000 €	14 000,00 €
Prix de vente compris entre 300 001 € et 420 000 €	17 000,00 €
Prix de vente compris entre 420 001 € et 520 000 €	21 000,00 €
Prix de vente compris entre 520 001 € et 650 000 €	25 000,00 €
Prix au-delà de 650 001 €	30 000,00 €

AVIS DE VALEUR VENALE OU LOCATIVE

150,00 € TTC

Gratuit en cas de vente ou de location par l'agence du bien objet de l'avis de valeur dans les 3 mois

LOCATIONS

Baux d'habitation en nu ou meublé soumis à la loi du 06/07/1989 et au décret n°2014-890

Les tarifs ci-dessous s'appliquent au bailleur et au preneur sauf les frais d'entremise à la charge unique du bailleur

De 18,00 à 25,00 m ²		De 25,01 à 32,00 m ²		De 32,01 à 40,00 m ²		De 40,01 à 50,00 m ²		A partir de 50,01 m ² m ²	
Entremise	0,00	Entremise	0,00	Entremise	0,00	Entremise	0,00	Entremise	0,00
Dossier	126,00	Dossier	135,00	Dossier	164,00	Dossier	200,00	Dossier	240,00
EDL	54,00	EDL	75,00	EDL	96,00	EDL	120,00	EDL	150,00
FORFAIT	180,00	FORFAIT	210,00	FORFAIT	260,00	FORFAIT	320,00	FORFAIT	390,00

Honoraires dossier : visite, constitution du dossier, rédaction du bail et acte de caution si nécessaire

Honoraires EDL : état des lieux d'entrée et de sortie

Les honoraires sont calculés conformément au décret n°2014-890 à savoir 8 € TTC maximum pour le dossier / m² et 3 € TTC maximum / m² pour l'état des lieux

GESTION LOCATIVE

Les honoraires s'entendent à la charge du bailleur, sur la base de toutes les sommes encaissées sauf sur le dépôt de garantie

De 1 à 5 biens en gestion	8% TTC
De 6 à 10 biens en gestion	6 % TTC
Au-delà de 10 biens	4,50 % TTC

GESTION DE COPROPRIETES (SYNDIC) - AFUL - ASL

Honoraires à la charge du syndicat des copropriétaires, calculés en fonction du nombre de lots principaux

Honoraires de gestion courante	140,00 € TTC/an/lot principal
Vacation horaire	50,00 € TTC
Frais d'état daté et remise des documents LOI ALUR (gratuit si vente par l'agence)	380,00 € TTC

Les honoraires particuliers seront détaillés sur le projet de contrat de syndic

Carte Professionnelle n°CPI6601202100000047 délivrée par la CCI de Perpignan et des Pyrénées-Orientales - Transactions sur immeubles et fonds de commerce sans réception de fonds, gestion immobilière, syndic de copropriétés

GARANTIES FINANCIERES GESTION ET SYNDIC : QBE EUROPE SA/NV – Cœur Défense Tour A,
110 Esplanade du Général de Gaulle – 92 931 LA DEFENSE cedex